

Géographie

Chapitre 2 : Les aires urbaines

I. Lexique

Secteur tertiaire :

-banal. Exemples :

- commerce de proximité
- coiffeur
- boulangerie

-entre-deux. Exemples :

- santé
- éducation

-supérieur. Exemples :

- ministère
- culture
- tourisme
- transport.

Secteur secondaire : industrie.

Métropolisation : processus conduisant à la concentration (pop) et au renforcement des activités économiques tertiaires et/ou secondaires (exemples : commerce, industrie de pointe innovante, recherche, avec un pôle de compétitivité, universités de haut niveau, grands hôpitaux) de haut niveau qui influencent les espaces alentours. C'est aussi la concentration des fonctions de commandement, des richesses et de la population dans les grandes villes. Elle est favorisée par :

- un poids démographique important
- un réseau dense de communications : mobilité importante

Espace urbain : concentration de bâtiments, d'habitants, d'activités économiques et d'axes de communication.

Agglomération : ensemble formé d'une ville centre (ou pôle urbain) et de ses banlieues. Schéma :

Aire urbaine : espace constitué d'une ville-centre, de banlieues et d'une couronne périurbaine. Schéma :

Densité de population : nombre d'habitants par km².

Étalement urbain : extension de la ville sur des zones rurales. Schéma :

Fonctions urbaines : ensemble des activités économiques (des secteurs tertiaire et secondaire) d'une ville.

Métropole : très grande agglomération concentrant une population importante (plus de 1 million d'habitants) et des fonctions de commandement (grande banque, ministère...). Elle exerce une influence sur son espace proche. Les métropoles d'équilibre françaises sont Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille, Rennes, Toulouse et Strasbourg.

Périurbanisation : étalement des activités et des habitants de la ville sur les communes périphériques.

Urbanisation : augmentation de la population urbaine et transformation d'un espace rural en un espace urbain. Ce phénomène est causé par la mondialisation.

Mobilité : déplacements divers (pour le travail, les loisirs, les achats...)

Déplacement pendulaire : allers-retours quotidiens des gens entre leur domicile et leur lieu de travail à des heures stables.

Mobilité durable : circulation douce, c'est-à-dire respectueuse de l'environnement, avec une empreinte carbone faible.

Mondialisation : mise en relation des différentes parties du monde sous l'effet de l'accélération des échanges.

Ville : concentration de bâtiments et d'une population, d'activités économiques et d'axes de communication.

II. La France, un espace urbanisé

1) La majorité des français vivent dans une aire urbaine

Près de 85% des français, c'est-à-dire plus de 50 millions de personnes, vivent dans une aire urbaine. Ces espaces représentent 40% du territoire. 60% des français vivent dans un pôle urbain et 22% dans un espace périurbain. Les centres-villes de ces aires urbaines concentrent la majeure partie des fonctions de commandement (exemple : la Défense, à Paris), mais leur population baisse depuis 1950.

Par exemple, l'Île-de-France attirent les habitants pour plusieurs raisons :

- c'est une ville bassin d'emplois majeure (dans le tertiaire et le secondaire)
- elle concentre des services dans plusieurs domaines (santé, éducation, loisirs, commerce, transport)
- elle a été (comme d'autres villes) au centre de la Révolution industrielle du XIXème siècle et a donc été un bassin d'emplois dans l'industrie automobile, du cuir, du bois, du textile. Aujourd'hui, ces villes chassent les activités polluantes et bruyantes de leur centre.

Cette urbanisation a plusieurs conséquences :

- la forte densité urbaine. Le poids démographique est élevé. Par exemple, Paris concentre 1000 habitants par km².
- l'étalement urbain. La ville s'entoure de banlieues (petite et grande couronne) et d'espaces périurbains. Tout cela forme une aire urbaine.

2) L'étalement urbain

Les espaces les plus attractifs des aires urbaine sont les proches banlieues et les zones périurbaines. La périurbanisation s'effectue :

- de 10 à 25km autour des villes moyennes
- de 40 à 60km autour des métropoles
- de plus de 150km autour de Paris.

Cet étalement urbain est causé par :

- la recherche d'un logement à bas prix, individuel, plus spacieux pour les familles de plus de deux enfants, les retraités et les actifs avec un revenu modeste
- la recherche d'un environnement plus naturel, sans les pollutions des villes (atmosphérique, sonore, visuelle), d'un cadre de vie plus agréable
- la baisse du coût des transports
- les déplacements plus rapides
- l'insécurité de la ville qui pousse à la quitter

L'urbanisation grignote de plus en plus les paysages ruraux. Cela a plusieurs conséquences, qui sont environnementales, économiques ou des conflits d'acteurs :

- augmentation des distances parcourues quotidiennement
- utilisation intensive de la voiture particulière
- mitage, c'est-à-dire la disparition des zones agricoles périurbaines, le recul des champs, des forêts, des bois, des marécages
- rapports conflictuels entre les paysans, les urbains et les promoteurs immobiliers. Ces conflits sont des conflits d'usage.
- réseaux complexes de communication pas toujours reliés entre eux de banlieue à banlieue.
- migrations pendulaires qui génèrent des pollutions (atmosphérique, sonore)
- embouteillages sur des kilomètres.

3) Freiner l'étalement urbain : les projets d'aménagement durable

L'un des enjeux actuels de l'aménagement du territoire est de permettre à la croissance urbaine d'éviter la saturation, l'engorgement et les pollutions multiples. Le gouvernement, pour cela, mènent plusieurs actions :

- la construction de logements dans le centre ville avec une forte mixité sociale (lutte contre les ségrégations sociales)
- les projets de mobilité (chemin de fer, tram, bus, RER, métro) que l'état et les collectivités territoriales doivent développer au sein des aires urbaines, entre la ville-centre, les banlieues et les espaces périphériques.
- le développement des réseaux de transports mais surtout leur inter mobilité (connexion au même endroit entre le réseau routier, ferré, bus, tramway, métro ; exemple : Roissy, Gare du Nord)

Les enjeux du développement durable, qui passent par le respect de l'agenda 21 (destiné aux communes), sont de réduire les pollutions atmosphériques, sonores, visuelles et de développer des modes de transports propres.

III. Carte : les dix premières aires urbaines françaises

Chapitre 3 : Les espaces de faible densité

Introduction :

Les espaces de faible densité (qui concentrent moins de 30 habitants au km²) regroupent 7% de la population française sur 42% du territoire. Ils s'étendent des Ardennes aux Pyrénées, en passant par le Massif Central pour former la diagonale du vide et se trouve aussi dans les montagnes (Alpes, Jura), en Corse et en Bretagne intérieure.

Ces espaces sont dans des dynamiques très variées : il peuvent être fragiles, en voie de désertification ou être des espaces d'avenir. On trouve :

- des marges rurales en déclin démographique (exemple : le Morvan, la Creuse)
- des espaces intégrés, performants de l'agriculture (exemple : la Beauce)
- des espaces aux fonctions résidentielle et économique (dans le tourisme, par exemple, comme le Périgord)

I. Lexique

Parc naturel régional (PNR) : territoire créé pour protéger et développer de grands espaces ruraux habités.

Tourisme vert : tourisme centré sur la découverte de la nature et le respect de l'environnement.

Parc national : territoire dans lequel la faune, la flore et le milieu naturel sont protégés des activités humaines.

Agriculture productiviste : agriculture intensive recherchant des rendements élevés par l'utilisation massive d'engrais, etc.

II. Des espaces en crise ?

Les espaces de faible densité se situent principalement dans les régions rurales et montagneuses. Ils sont pour beaucoup enclavés à l'écart des métropoles et des axes de communication (diagonale du vide).

Les activités agricoles y sont dominantes et la population globale vieillissante. L'agriculture et l'élevage extensifs sont pratiqués. Ils s'opposent radicalement à l'agriculture productiviste et intégrée au marchés national et international.

Cependant, après des années de déclin démographique, certains espaces de faible densité attirent à nouveau des habitants et des activités.

III. Des espaces attractifs ?

Le renouveau des espaces de faible densité est basé sur les nouvelles fonctions économiques qu'ils peuvent jouer dans le territoire national.

Dotés d'une image positive (promesse d'un espace naturel, de bien-être, de calme), ils offrent des avantages par rapport aux régions de forte densité :

- coût des terrains et des loyers faible
- pollution peu élevée
- sécurité plus importante qu'en ville.

Ils attirent donc de nouveaux habitants : les néo-ruraux, qui viennent s'installer de façon :

- permanente : retraités et couple avec enfants
- temporaire : résidences secondaires, tourisme vert (gîtes ruraux), patrimonial, culturel, gastronomique, pour les festivals.

Ces espaces de faible densité se transforment aussi en espaces économiques récréatifs pour les urbains .

C'est le cas de :

- les stations de ski en haute montagne
- les parcs nationaux (Mercantour, Vanoise)
- les parcs naturels régionaux : les PNR (le Gâtinais)

Ce sont des espaces revivifiés, grâce à leurs atouts.

IV. Des espaces fragiles ?

Ce renouveau économique demeure cependant fragile et engendre des tensions. L'arrivée de nouveaux habitants et de nouvelles activités provoque :

- la hausse du prix des terrains et des propriétés
- des inégalités nouvelles entre les populations modestes et aisées
- des conflits d'usage entre les agriculteurs et les nouveaux résidents ou/et les professionnels du tourisme, au niveau du grignotage des terrains agricoles et de l'usage de l'eau. Ces espaces sont en tension.

Ils sont aussi fragiles en raison du désengagement de l'État qui, au nom de la rentabilité, ferme les écoles, certaines lignes de transports publics et des bureaux de poste.

V. Carte : les dynamiques des espaces de faible densité

Conclusion

Ces espaces de faible densité peuvent être les nouveaux territoires d'une urbanisation en milieu rural, face aux pôles urbains denses et pollués. Mais, ces espaces sont très variés. En effet, certains présentent encore des aspects de déprise (isolement important, populations âgées et peu dynamiques économiquement, enclavement). Exemples : La Creuse et le Morvan.

Au contraire, d'autres bénéficient d'atouts (bonne liaison aux villes, ce qui attire des néoruraux, toutes formes de tourisme, agriculture productiviste, de marché). Exemple : La Beauce (céréaliculture), le Périgord.